

## 1.2. Budget Primitif 2007

### Section de fonctionnement

Lors de l'élaboration du budget primitif 2007, toutes les recettes et les dépenses de fonctionnement ont été évaluées pratiquement pour l'année entière afin d'avoir une vision claire et précise des besoins financiers de la commune.

Les éventuels dépassements de crédits feront l'objet d'un réajustement au Budget Supplémentaire 2007.

#### 1 – Dépenses de fonctionnement

⇒ Les charges à caractère général s'élèvent à	890.500,00 €
⇒ Les charges de personnel s'élèvent à	1.623.000,00 €
⇒ Les charges de gestion courante s'élèvent à	304.060,00 €
⇒ Les atténuations de produits s'élèvent à (prélèvement art 55 loi SRU).	27.503,28 €
⇒ Les charges financières s'élèvent à et se décomposent ainsi	135.340,17 €
✓ - intérêts des emprunts communaux	105.597,51 €
✓ - intérêts des emprunts Sivom Val de Banquière	29.742,66 €
⇒ Les charges exceptionnelles s'élèvent à	1.200,00 €
⇒ La dotation aux amortissements s'élève à	59.961,29 €
⇒ Les dépenses imprévues s'élèvent à	362,79 €
⇒ Le virement à la Section d'Investissement s'élève à	293.109,47 €

**AU TOTAL, LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

**S'ELEVENT A 3.335.037 €**

#### 2 – Recettes de fonctionnement

⇒ Les produits des services s'élèvent à	202.300 €
⇒ Impôts et taxes s'élèvent à	1.844.388 €
⇒ Les dotations et participations s'élèvent à	972.349 €
⇒ Les autres produits de gestion courante s'élèvent à	305.000 €
⇒ Les atténuations de charges s'élèvent à au titre du remboursement sur rémunération du personnel.	10.000 €
⇒ Les produits exceptionnels s'élèvent à	1.000 €
⇒	

**AU TOTAL, LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

**S'ELEVENT A 3.335.037 €**

### SECTION INVESTISSEMENT

#### 1 – Dépenses d'investissement

⇒ <b>Le remboursement du capital des emprunts</b> s'élève à	<b>264.520,76 €</b>
qui se décompose ainsi :	
✓ Capital des emprunts communaux	235.525,42 €
✓ Capital des emprunts Sivom Val de Banquière	28.995,34 €
⇒ <b>Les dépenses d'équipement individualisées en opérations</b> s'élèvent à	<b>527.500,00 €</b>
et se décomposent ainsi :	
✓ Acquisition minibus	75.000 €
✓ Vidéosurveillance – 3ème tranche	15.000 €
✓ Aménagement squares municipaux	20.000 €
✓ Aménagement stade municipal	10.000 €

✓ Restauration édifices culturels	20.000 €	
✓ Dotation cantonale 2007	300.000 €	
✓ Mise en valeur patrimoine naturel	20.000 €	
✓ Divers travaux de voirie	40.000 €	
✓ Travaux bâtiments communaux	27.500 €	
⇒ <b>Les dépenses d'équipement non individualisées</b> s'élèvent à		<b>21.500,00 €</b>
et se décomposent ainsi :		
✓ - Terrains nus	1.500 €	
✓ - Mobilier	10.000 €	
✓ - Acquisitions diverses	10.000 €	

**EN DEFINITIVE, LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

**S'ELEVENT A 813.520,76 €**

## **2 – Recettes d'investissement**

⇒ <b>Les dotations et fonds divers</b> s'élèvent à		<b>137.000,00 €</b>
et se décomposent de la manière suivante :		
✓ 92.000 € au titre du FCTVA.		
✓ 45.000 € au titre de la TLE.		
⇒ <b>Les subventions d'équipement</b> s'élèvent à		<b>273.450,00 €</b>
et se décomposent ainsi :		
✓ Complexe Félix Bailet	49.050 €	
✓ Acquisition minibus	20.000 €	
✓ Vidéosurveillance 3 <sup>ème</sup> tranche	4.400 €	
✓ Dotation cantonale 2007	200.000 €	
⇒ <b>Les emprunts et dettes assimilées</b> s'élèvent à		<b>50.000,00 €</b>
⇒ <b>Les amortissements des immobilisations</b> s'élèvent à		<b>59.961,29 €</b>
⇒ <b>Le virement de la Section de Fonctionnement</b> s'élève à		<b>293.109,47 €</b>

**EN DEFINITIVE, LES RECETTES D'INVESTISSEMENT**

**S'ELEVENT A 813.520,76 €**

**TOUTES SECTIONS CONFONDUES,  
LES DEPENSES ET LES RECETTES S'EQUILIBRENT A 4.148.557,76 €**

Adopté à l'**UNANIMITE** des membres présents.